

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Cnav indique quels sont les bénéficiaires de la surcote en 2005

Le 16 mars 2006,

Dans l'attente des dernières dispositions réglementaires sur la surcote, qui seront présentées dans le cadre du plan seniors par le Premier Ministre aux alentours du 27 mars, la Cnav publie les derniers chiffres concernant les bénéficiaires du dispositif au 31.12.2005.

Combien sont ils ?

33 381 nouveaux retraités ont bénéficié de la surcote au cours de l'année 2005, soit 5,4 % de l'effectif global des nouveaux bénéficiaires de droits directs.

Combien gagnent-ils ?

Le montant moyen de la surcote perçue s'établit à 20,80 € par mois (36 € pour les pensionnés du seul régime général), pour une durée moyenne constatée de 4 trimestres travaillés au-delà de 60 ans et de 160 trimestres de durée d'assurance tous régimes confondus.

Qui sont-ils ?

64 % des bénéficiaires de la surcote sont des hommes.

Quel âge ont-ils ?

L'âge moyen de départ se situe à 62,8 ans.

Quelle est la nature de leur droit ?

Parmi les personnes bénéficiant de la mesure, les polypensionnés sont majoritaires. 63,2 % des bénéficiaires de la surcote relèvent en effet de plusieurs régimes de retraite de base, contre 49 % sur l'ensemble des attributions de nouvelles retraites en 2005.

Contacts presse :

Isabelle Le Fur - Tél : 01 55 45 53 36 - Mél : isabelle.le-fur-guilcher@cnav.fr

Pascale Orliaguet - Tél : 01 55 45 88 93 - Mél : pascale.orliaguet@cnav.fr

Yves Jacquelin - Tél : 01 55 45 51 34 - Mél : yves.jacquelin@cnav.fr